AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

WIFAK INTERNATIONAL BANK

Siège Social : Avenue Habib BOURGUIBA-Medenine

La WIFAK INTERNATIONAL BANK publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2ème Trimestre 2016.

(En mille dinars)

LIBELLES	2 eme trimestre		Cumul	Cumul	Exercice 2015
	2016	2015	2016	2015	
1) PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	6 968	6 011	13168	12157	26 143
Marges et revenus assimilés	6 713	5 450	12717	11235	24 670
Commissions (en produits)	255	566	451	922	1 076
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières					-
Revenus du portefeuille d'investissement					397
2) CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	2 150	3 374	4495	6616	13 708
Intérêts encourus et charges assimilées	2 116	3 269	4461	6511	13 521
Commissions encourues	34	105	34	105	176
Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières					11
3) PRODUIT NET BANCAIRE	4 818	2 637	8673	5541	12 435
4) AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	-	-			-
5) CHARGES OPERATOIRES DONT :	2 087	1552	3237	2511	4 843
Frais de personnel	1262	958	2116	1538	3 296
Charges générales d'exploitation	825	594	1121	973	1 547
6) STRUCTURE DU PORTEFEUILLE			12390	8316	8 180
Portefeuille Titres Commercial			77	78	77
Portefeuille Titres d'Investissement			12313	8238	8 103
7) ENCOURS DES CREDITS A LA CLIENTELE			246191	257413	261 239
8) ENCOURS DE DEPOTS DONT :			-	-	-
Dépôts à vue			-	-	-
Comptes d'épargne			-	-	-
9) EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES			115329	187255	165 626
10) CAPITAUX PROPRES			166634	41686	166 631

I. ASPECTS ET METHODES COMPTABLES RETENUES :

1) Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels :

Les indicateurs d'activités trimestriels ont été établis conformément aux dispositions de la Loi 96-112 du 30/12/1996 relative au système comptable des entreprises et aux principes comptables prévus par les normes sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

II. Méthodes comptables appliquées :

1) Règles de prise en compte des produits et charges :

Les produits et charges sont pris en compte dans le résultat de façon à les rattacher à la période au cours de laquelle ils sont encourus.

2) Provisions sur créances de la clientèle.

La provision est déterminée conformément aux normes prudentielles de division et de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24 et des textes subséquents.

3) Portefeuille titres d'investissement :

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation et des fonds gérés.

4) Changement de méthode de présentation :

suite à l'obtention de l'agrément banque et à l'accomplissement de toutes les procédures et les formalités juridiques de la conversion, les données relatives au premier trimestre 2015 ont été retraité.

III. Les faits saillants au 30/06/2016:

Le Deuxième trimestre 2016 a été marqué par :

- La poursuite de l'activité de la banque focalisée, sur le produit IJARA jusqu'à l'achèvement de la mise en place de l'infrastructure institutionnelle et la diversification de l'activité.
- L'avancement des travaux d'implémentation du Global Banking entamée depuis mars 2016.
- L'avancement dans la mise en place des politiques d'intervention et des process.
- L'avancement dans l'implémentation du réseau de la banque notamment le choix des sites et l'entame des travaux d'aménagement.
- Le renforcement des ressources humaines de la banque par le recrutement d'experts métiers conforté par le lancement d'un programme de formation adéquat en faveur de l'ensemble du personnel.
- L'amorce du processus d'adhésion et d'intégration dans le réseau bancaire.
- L'amélioration de la notation de Wifak Bank par Fitch Rating de BBB- à AA+ avec perspectives stables.
- La tenue de la Assemblée Générale Ordinaire de Wifak Bank qui a approuvé les états financiers au titre de l'exercice 2015 et a institué le Comité charaïque tout en désignant ses membres.